



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le vingt-neuf (29) janvier deux mille dix-huit (2018), à 19h00, avec avis de convocation, sous la présidence de Monsieur Dominic Tremblay, maire, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

- SONT PRÉSENTS :
- . Dominic Tremblay, maire
 - . Violette Bouchard, conseillère siège #1
 - . Viateur Tremblay, conseiller siège #2
 - . Luc Desgagnés, conseiller siège #3
 - . Frédéric Boudreault, conseiller siège #4
 - . Patrice Desgagnés, conseiller siège #5
 - . Noëlle-Ange Harvey, conseillère siège #6

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

- EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est constaté aux fins de la présente séance que tous et chacun ont reçu leur avis de convocation de la manière et dans les délais prescrits par la loi.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **POINTS DE DISCUSSION**
 - . Adjudication du contrat d'entretien ménager de l'hôtel de ville pour l'année 2018 (février à décembre);
 - . Demandes de commandite de La Grande Traversée – STQ – OCÉAN.
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#2018-01-34 - Ouverture de la séance

À 19h00, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2018-01-35 - Adjudication du contrat d'entretien ménager de l'hôtel de ville pour l'année 2018 (février à décembre)

Considérant que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres a demandé des prix pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville pour l'année 2018 (février à décembre);

Considérant que les entrepreneurs intéressés à déposer des prix devaient le faire au plus tard le 29 janvier 2018, à 11h00;

Considérant que seul un entrepreneur a déposé un prix (incluant les taxes, le cas échéant), soit madame Lynda Tremblay, au montant de 11 091,74 \$;

Considérant que le prix soumis est conforme;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres octroie le contrat d'entretien ménager de l'hôtel de ville pour l'année 2018 (février à décembre) à madame Lynda Tremblay, pour un montant de 11 091,74 \$ incluant toutes taxes applicables, le cas échéant, sous réserve de l'obtention de la police d'assurance conforme de cette dernière mentionnant la municipalité à titre d'assurée additionnelle, tel que stipulé à l'article 5 du document de demande de prix;

. qu'une copie de la présente résolution soit transmise à madame Lynda Tremblay, laquelle avec le prix soumis par cette dernière et le document de demande de prix forment l'obligation contractuelle liant les parties, tel que stipulé à l'article 3.2 du document de demande de prix.

#2018-01-36 - Demandes de commandite de La Grande Traversée – STQ – OCÉAN

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit concernant la 28^e édition de La Grande Traversée – STQ – OCÉAN qui aura lieu du 16 au 18 février 2018 :

. de participer financièrement pour un montant de 500,00 \$ et de donner l'accès aux canotiers et bénévoles, sans frais de location ni de nettoyage pour l'organisme, à la salle municipale, le samedi 17 février prochain, de 8h à 17h.

. d'autoriser quatre (4) pompiers volontaires à assurer une présence durant la course qui doit avoir lieu samedi, le 17 février prochain, le tout afin d'assurer en partie la sécurité de cet évènement, en autant toutefois que les pompiers demeurent disponibles en tout temps pour toute autre intervention et que le service incendie n'encourt aucune responsabilité relativement à quelconque incident pouvant avoir lieu durant cet évènement.

Par la présente, les dépenses et leur paiement sont autorisés.

#2018-01-37 - Période de questions

La période de questions est ouverte à 19h04.

Aucune personne du public n'est présente dans la salle, donc aucune question n'a été posée. La période de questions est fermée à 19h04.

#2018-01-38 - Levée de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance extraordinaire du 29 janvier 2018, à 19h04.

Dominic Tremblay, maire

**Pamela Harvey, directrice générale et
secrétaire-trésorière**

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions est réputée être signée individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 12 février 2018. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Dominic Tremblay, maire